

# Fractures et transitions : réconcilier la France

## Déclaration du groupe Personnalités qualifiées

**Stéphanie Goujon** : « A la colère et au sentiment d'injustice qui se sont emparés d'une majorité de nos concitoyens, les réponses se feront sentir sur le moyen terme, et il faudra assumer – ensemble - que tout ne se règle pas d'un coup de baguette magique.

Alors : - oui à un pacte productif sociale et écologique ; - oui à une démocratie revitalisée par ce grand débat, notamment à l'échelle des territoires.

On regrettera que les trésors de solutions locales que représente l'Économie sociale et solidaire, répondant aussi aux enjeux environnementaux, ne soient pas davantage valorisés. Pourtant, la méthode inédite qui a conduit nos travaux, ouverte vers nos concitoyens, se doit d'être saluée.

Mais mon propos est surtout de rappeler que s'il n'existe pas de baguette magique, il doit y avoir des symboles. Pour restaurer la confiance, notamment vis à vis des élites, il faut une mesure forte, lisible, puissante, immédiate. Il y a urgence. La marque d'un réel changement est attendue par la société.

C'est pourquoi, en complément à la préconisation n°4 sur la transparence des rémunérations des dirigeants, je propose d'encadrer les rémunérations au sein d'une même entreprise. Trois raisons au moins conduisent à cette idée.

Tout d'abord, c'est une question de performance économique et de partage de la valeur. De nombreuses études montrent qu'à partir d'un certain niveau, la rémunération du dirigeant est décorrélée de la performance de l'entreprise. D'autre part, l'encadrement - s'il incite à revaloriser les bas salaires - peut permettre de soutenir la consommation, et non la thésaurisation.

Deuxièmement, c'est une question de cohésion sociale : à l'heure des 3 millions des travailleurs précaires en France, comment justifier des écarts des salaires de 1 à 700 ou 800 ? Une échelle raisonnable donnerait un gage concret d'exemplarité des élites.

Enfin, c'est une question d'évolution sociétale car il y a maturité sur le sujet :

- l'administration Obama l'a fait pour les entreprises renflouées par l'État américain en 2009 ;

- le gouvernement français l'a fait pour les entreprises publiques en 2012 ;
- dans la lignée du code Afep Medef, le « say on pay » est devenu contraignant en 2017 ;
- et il y a 150 ans le fondateur de la Banque JP Morgan préconisait un écart maximal de 1 à 20...

Et si encadrer les rémunérations, c'était tout simplement une question de bon sens et d'intérêt général ? En plus, cela ne coûterait rien à l'État.

Pour conclure, je souligne que ma famille, l'Économie sociale et solidaire, se devrait aussi d'être exemplaire en généralisant une échelle de salaire de 1 à 20, quel que soit le statut juridique des structures. Le Mouvement des entrepreneurs sociaux s'est quant à lui prononcé pour une échelle de 1 à 10.

Je voterai cet avis ».

**Olga Trostiansky** : « Pour tenter de réconcilier la France, nous avons inventé ensemble une expérience unique de travail, avec l'association de citoyens et de citoyennes tiré-es au sort et l'apport d'expertises plurielles : elle a été transformative humainement, pour tous et toutes.

Si vous le permettez, un petit clin d'œil personnel pour cette belle aventure humaine et notre apport mutuel.

Très engagé-es et concentré-es, nous avons pris la mesure de l'enjeu de ce grand débat national.

Nous nous sommes imprégné-es des outils participatifs qui existent, pour continuer d'être la chambre de la société civile, mais en innovant dans nos méthodes, parce que nous étions prêts et prêtes.

En effet, dans notre assemblée, composée notamment d'organisations syndicales et patronales, d'associations et de personnalités qualifiées, nous avons déjà expérimenté depuis plus 2 ans, de nouveaux modes de participation : plateforme citoyenne, mise en place de commissions temporaires suite à des pétitions.

Si ces dispositifs restent à évaluer et à partager au niveau national et sur les territoires, la dynamique de co-élaboration de notre avis et les 20 préconisations qu'il porte avec force, montre que ce pacte démocratique est incontournable pour retrouver la confiance :

- pour réconcilier nos concitoyens et concitoyennes et nos institutions ;
- pour une action publique enracinée dans notre société et donc plus efficace ;
- pour une démocratie représentative nouvelle grâce à une participation citoyenne régulière, diverse et continue.

Mes cher-es collègues, 3 thèmes m'ont particulièrement interpellé dans nos échanges.

Pour recréer du lien, des décisions doivent être prises et organisées pour réduire la fracture territoriale, à la fois en termes de mobilité et de service au public.

De manière spécifique, les familles monoparentales doivent être placées au cœur des politiques publiques pour prévenir leur précarité ; elles cumulent en effet, des situations d'isolement et de faibles ressources.

Les politiques de développement doivent être durables et solidaires : la création de richesses peut être mieux partagée et les écarts de salaire entre les femmes et les hommes combattus.

Pour conclure, il est donc indispensable de ne plus dissocier les questions sociales, économiques et écologiques et nécessaire d'apporter des réponses de justice fiscale, en ayant conscience des fractures territoriales : c'est le sens des travaux du CESE hier et réaffirmées aujourd'hui, au service du gouvernement, des parlementaires, et des français et des françaises ».